

La domiciliation dans l'industrie européenne des fonds d'investissement

Jean-Marie YAO
32 Rue Jean l'Aveugle
L-1148 Luxembourg
Email: jean-marie.yao@ensae.org
Tel: (352) 691 865 845

Dans la continuité du "*Survey on competitiveness of Luxembourg investment funds industry*" réalisé auprès des professionnels luxembourgeois de fonds d'investissement afin de comprendre la compétitivité dans l'industrie des fonds, la dernière section consacrée à la classification des pays selon les trois grandes activités analyse l'activité de domiciliation de fonds. Les deux récentes newsletters ont analysé la localisation du gérant et les marchés européens de distribution.

Si le Luxembourg et l'Irlande ne sont pas d'excellents centres de gestion, ce sont en revanche des places de choix pour la domiciliation de fonds. En effet, avec la France, ce sont les pays qui ont fait l'unanimité des professionnels de fonds d'investissement. Aussi, cette analyse nous permet-elle de conclure que le Luxembourg est incontestablement l'une de plus grandes places financières en termes de domiciliation de fonds. Ainsi les moins optimistes quant à son évolution future ne représentent que 10,8% de notre population et pensent qu'il n'y aura qu'une stagnation de son rôle (confère graphique 6.5).

De façon analogue, les professionnels ont aussi souligné le rôle de l'Irlande dans la domiciliation des fonds. Cependant cette place semble en perte de vitesse. En effet seulement 11,7% des professionnels lui prédisent une croissance de rôle dans le moyen terme. Le reste d'entre eux sont partagés entre décadence et décroissance. Paradoxalement, la France reçoit l'unanimité auprès des gérants. De plus, ils sont plus de la moitié à lui prédire une croissance future.

A ces trois pays, il est possible d'adjoindre le Royaume-Uni. Ainsi à 86,5%, les professionnels luxembourgeois classent ce pays comme le quatrième centre de domiciliation. Ce résultat tient du fait que Londres a été pendant longtemps un grand centre de gestion. Cependant, les spécialistes semblent lui prédire un avenir moins prometteur. En effet, même s'ils ne sont que 36,9% à lui présager une stagnation, près de 30% d'entre eux pensent que cette place devrait connaître une décadence en termes de domiciliation dans les années à venir.

Dans des proportions moindres, les professionnels luxembourgeois listent une série de places financières qui présente la caractéristique quasi commune d'une stagnation future. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, et la Suisse et sont énuméré par plus de 50% des enquêtés.

Ainsi, l'Espagne semble amorcer une croissance de son rôle dans la domiciliation de fonds. Cependant, les professionnels ne semblent pas trop persuadés de son évolution future même si la tendance est à un accroissement de son rôle dans la domiciliation de fonds en Europe. L'Autriche bénéficie d'une aura similaire à l'Espagne. Néanmoins, l'activité de domiciliation de fonds semble perdre de la vitesse dans ce pays.

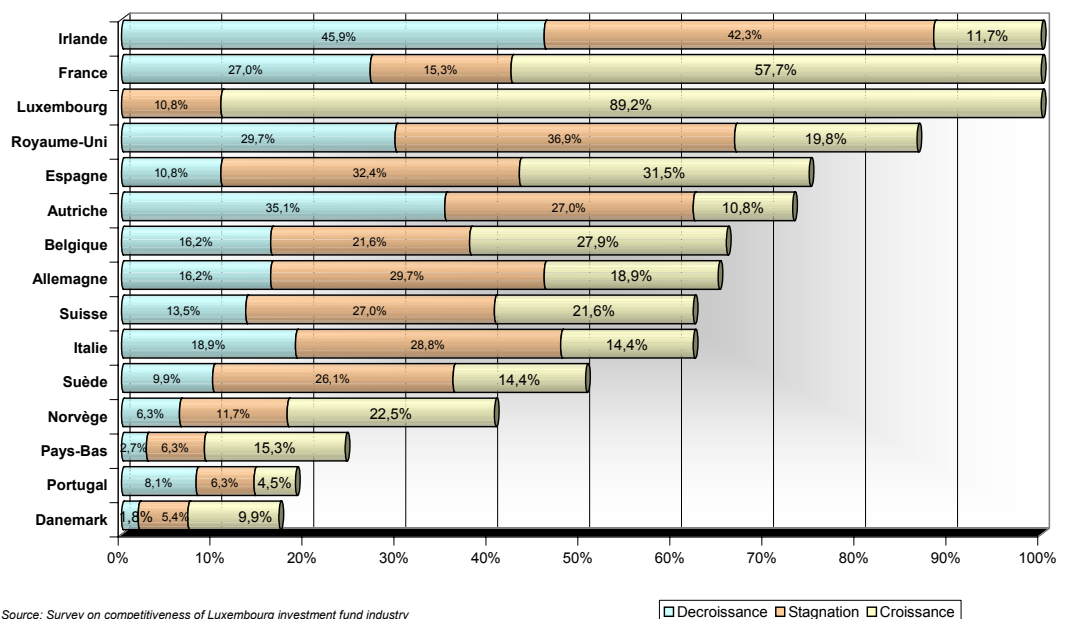
L'Allemagne et la Belgique obtiennent des abnégations quasi similaires. Environ 65% des professionnels les citent comme place de domiciliation. Même s'ils partagent le même niveau de pessimisme pour le rôle des deux pays, les spécialistes semblent plus enclins à une croissance plus grande dudit rôle en Belgique qu'en Allemagne. Ainsi 27,9% d'entre eux prédisent la croissance de l'importance de la Belgique, tandis que, seulement 18,9% pensent identiquement pour l'Allemagne.

A une échelle moindre le couple Suisse – Italie montre un comportement quelque peu discutable. Ainsi, plus de 62% des spécialistes de l'industrie des fonds listent ces pays

comme sites de domiciliation, même s'ils semblent quelque peu septiques quant à la place que prendront ces centres financiers dans la domiciliation des fonds. La Suisse semble beaucoup plus prédisposée à une croissance de son rôle. La tendance est certainement contraire en Italie.

À ces centres financiers dont le rôle semble bien accepté, les professionnels ont cité divers autres pays dont les principaux sont le Danemark, la Norvège, le Pays-Bas, le Portugal et la Suède. Pour ces pays la grande déception vient du Portugal pour lequel, il est prédit une décroissance de l'activité de domiciliation. Dans la continuité, les professionnels conjecturent aussi une stagnation de l'activité en Suède. Par ailleurs, cette activité devrait connaître une certaine croissance au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas.

Graphique 6.5: Les principaux pays de domiciliation de fonds en Europe



Source: Survey on competitiveness of Luxembourg investment fund industry

En résumé des trois précédentes newsletters consacrée à la fragmentation de l'activité du point de vue des professionnels de fonds au Luxembourg, nous concluons que, en termes de domiciliation, l'Irlande, la France et le Luxembourg constituent les trois principales plateformes. Le management de fonds se fait généralement au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. Et, la distribution, est restée dans des économies telles que la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni.

Encore une fois, quelle est, selon vous, la portée de ces résultats? Que pensez-vous de l'évolution future de chacun des marchés cités dans cette analyse? Au plaisir de lire vos commentaires....

Retrouvez cette newsletter dans sa globalité en format PDF dans la **Série Newsletters** N° 07-03 sur le site: <http://yao.ensae.net/f/nl03.pdf>

Jean-Marie YAO.
15 Octobre 2007